

DELIBERATION (2026-39) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Approbation du règlement de l'Accueil Collectif de Mineurs

L'an deux mille vingt-six, le premier juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 28 mai 2026

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Sébastien SIRIEIX, Marielle GOUTTARD, Romain LEHMANN, Laura CHAMBADE, Marie DA COSTA, Alain LAGRU, Thierry CHALENDARD, Pierre DUPÊCHER, Fabien THIOLAS, Audrey VALLAT, Andréa ZANON, Hélène TARRIT-DESGENS, Marie PAULET, Nicolas JOIGNEAUX.
Secrétaire de séance : MME Laura CHAMBADE.

Monsieur le Maire expose le règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs préparé par le Comité Consultatif Vie Scolaire et Péricolaire pour la rentrée scolaire 2026/2027.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

- valident le règlement intérieur 2026/2027 de l'Accueil Collectif de Mineurs, joint à la présente délibération ;
- chargent Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus,
Affiché le 2 juin 2026,
Au registre sont les signatures,
En Mairie de La Roche-Noire, le 2 juin 2026,
Le Maire, Pascal BRUHAT

La secrétaire de séance, Laura CHAMBADE.